

PROCES VERBAL SEANCE DU 12 AVRIL 2012

L'AN DEUX MIL DOUZE

Le DOUZE DU MOIS D'AVRIL à 19 H 00

Le Conseil Municipal de la commune de BROCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, Maire.

Date de la convocation : 4 AVRIL 2012

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Luc BLANC-SIMON - MME Angéline SOURIGUES - M. Serge DUPOUY - MME Valérie GARDEILS - MME Nelly GILLET - M. Jean FORNIER de LACHAUX - M. Jean-Pierre LASSALLE - MME Fabienne SCHAEERER - M. Gilles LAPORTE - M. Jean-Christophe ELINEAU - M. Jacques LAFITTE - M. Jean-Jacques LESBATS -

ABSENTS EXCUSES : M. Alain MARCHAL - MME Jessy PEAN -

ABSENT NON EXCUSE : M. Laurent MARTINEZ -

Secrétaire de séance : MME Valérie GARDEILS

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
- N° 13/12 : Présentation et vote du Compte Administratif de l'exercice 2011.
- N° 14/12 : Présentation et vote du Compte de Gestion dressé par le Trésorier Municipal.
- N° 15/12 : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 au budget primitif de 2012.
- N° 16/12 : Présentation et vote du Budget Primitif de l'exercice 2012.
- N° 17/12 : Fiscalité locale : vote des taux d'imposition 2012.
- N° 18/12 : Instauration caution pour location salle Michel Fourcade.
- N° 19/12 : Demandes de locations.
- N° 20/12 : Travaux d'aménagement de deux logements dans l'annexe de l'ancienne gendarmerie : nouveau plan de financement - résultat de l'appel d'offres - délégation au Maire pour signer les marchés.
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Monsieur le Maire fait donner lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

N° 13/12 : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2011

Madame Angéline SOURIGUES, Premier Adjoint au Maire, prend la présidence de la séance et présente à l'assemblée les résultats de l'exercice comptable de 2011.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	1 150 484,00
	Réalisé :	550 627,09
	Reste à réaliser :	307 935,00

<u>Recettes</u>	Prévu :	1 150 484,00
	Réalisé :	829 787,27
	Reste à réaliser :	112 666,00

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	Prévu :	945 912,00
	Réalisé :	603 438,39
	Reste à réaliser :	0,00

<u>Recettes</u>	Prévu :	954 912,00
	Réalisé :	1 077 290,62
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	279 160,18
Fonctionnement :	473 852,23
Résultat global :	753 012,41

N° 14/12 : Présentation et vote du Compte de Gestion dressé par Le Trésorier Municipal, M. Bernard FRANÇOISE.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été régulièrement effectuées :

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 15/12 : AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANC-SIMON, Maire, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 365 549,92
- Un excédent reporté de : 108 302,31

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 473 852,23

- Un excédent d'investissement de : 279 160,18
- Un déficit des restes à réaliser de : 195 269,00

Soit un excédent de financement de : 83 891,18

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2011 : EXCE DENT	473 852,23
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (art 1068)	0,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (art 002)	473 852,23
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (art 001) : EXCEDENT	279 160,18

N°16/12 : PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2012

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de la commune de BROCAS, pour l'année 2012, équilibré en dépenses et en recettes, toutes sections confondues, à la somme de **2 092 727 e** et détaillé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2012
011	Charges à caractère général	331 785,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	268 050,00
65	Autres charges de gestion courante	248 650,00
66	Charges financières	22 200,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00
014	Atténuation de produit	2 000,00
	Dépenses de l'exercice	874 285,00
023	Virement à la section d'investissement	283 867,00
	TOTAL DEPENSES	1 158 152,00

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2012
70	Produit des services	12 700,00
72	Travaux en régie	60 000,00
73	Impôts et taxes	105 500,00
74	Dotations et participations	299 799,00
75	Autres produits de gestion courante	205 100,00
013	Atténuation de charges	1 000,00
76	Produits financiers	200,77
	Recettes de l'exercice	684 299,77
002	Excédent de fonctionnement reporté	473 852,23
	TOTAL RECETTES	1 158 152,00

En dépenses de fonctionnement, à l'article 6574, il est proposé le versement des subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT 2012
A.A.P.P.M.A.	500
A.C.C.A.	1 150
A.T.T.A.C.	750
ANCIENS COMBATTANTS	150
BROCAS PETANQUE	950
BROC'ATTITUDE	400
CERCLE DES TRAVAILLEURS	500
COMITE DES FETES	1 300
ECOLE DE FOOT	500
LANDINUX	350
LES AMIS DES FORGES	750
PARENTS D'ELEVES	500
PREVENTION ROUTIERE	250
TENNIS CLUB BROCAS	200
U.S.B. FOOTBALL	3 900
U.S.B. PELOTE	400
TOTAL	12 550

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2012
16	Remboursement d'emprunts	33 200,00
20	Immobilisations incorporelles	20 970,00
21	Immobilisations corporelles	820 355,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	50,00
040	Travaux en régie	60 000,00
	TOTAL DEPENSES	934 575,00

RECETTES

COMPTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2012
001	Excédent d'investissement reporté	83 891,18
10	Dotations - Fonds divers - Réserves	282 749,82
13	Subventions d'investissement	135 523,00
16	Emprunts	125 000,00
27	.Autres immobilisations financières	10 543,00
021	Virement de la section de fonctionn.	283 867,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	13 001,00
	TOTAL RECETTES	934 575,00

Après éclaircissements apportés, et délibérations, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption du budget primitif principal de la commune tel que ci-dessus.

Il est procédé au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers en exercice 15
Nombre de conseillers présents 12
Nombre de suffrages exprimés 12
Vote : pour 2
Contre : 0

N° 16 bis/12 : RENOUELEMENT DU BAIL DE LOCATION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE

Dans le cadre du vote du budget primitif 2012, et concernant l'article 752, revenu des immeubles, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu, le 10 avril dernier, le nouveau bail de location de la caserne de gendarmerie de Brocas, le précédent étant arrivé à échéance le 31 janvier 2012.

Le loyer a été actualisé selon évaluation de la valeur locative réalisée par les services fiscaux du domaine. Ainsi, à compter du 1^{er} février 2012 le loyer annuel passe de 54 904 € à 55 938 €.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de renouveler à l'Etat le bail de location de la caserne de gendarmerie de Brocas, pour une durée de 3, 6, 9 ans, à compter du 1^{er} février 2012 pour se terminer le 31 janvier 2021.

Le loyer de départ est fixé à 55 938 € par an, payable par semestre, à terme échu, et révisable à l'issue de chaque période triennale en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction.

L'indice de départ est celui du 3^{ème} trimestre 2011 soit 1624.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec l'Etat le renouvellement dudit bail de location.

N° 17/12 : FISCALITE LOCALE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Dans le cadre du vote du budget primitif principal de l'exercice 2012, Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Considérant les bases notifiées en augmentation des taxes directes locales pour 2012 ;

Considérant le produit fiscal nécessaire à l'équilibre dudit budget ;

Propose une augmentation de 2 % des recettes fiscales, soit un coefficient de variation proportionnelle de 1.020001, et détaillée ainsi qu'il suit :

TAXES	BASES 2012	TAUX 2011	TAUX 2012	PRODUIT
Habitation	544 900	11,12	11,34	61 792
Foncière Bâti	381 600	7,56	7,71	29 421
Foncière Non Bâti	33 700	15,12	15,42	5 197
CFE	31 200	10,75	10,97	3 423
PRODUIT				99 833

Ceci exposé, les propositions de Monsieur le Maire sont soumises au vote qui donne les résultats suivants :

<p><u>Nombre de votants</u> : 12</p> <p><u>Pour l'augmentation des taux en 2012</u> : 11 voix</p> <p><u>Abstention</u> : 1 voix</p>

A la majorité, les taux de 2012 sont fixés ainsi :

<p>Taxe d'habitation : 11,34 %</p> <p>Taxe foncière (bâti) : 7,71 %</p> <p>Taxe foncière (non bâti) : 15,42 %</p> <p>CFE : 10,97 %</p>
--

N° 18/12 : INSTAURATION CAUTION POUR SALLE MICHEL FOURCADE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient, au même titre que tous les biens communaux mis à la location, d'instaurer une caution pour la salle Michel Fourcade.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal dit que le montant de la caution sera égal au montant total de la location suivant le type de contrat signé.

N° 19/12 : DEMANDES DE LOCATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu, en Mairie, trois demandes de location pour les appartements communaux libres ou qui vont se libérer.

Des affiches seront apposées pour l'appartement qui se libèrera le 15 juin prochain.

N° 20/12 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS DANS L'ANNEXE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE : NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient, à la demande de la DDTM des Landes, de modifier le plan de financement des travaux d'aménagement de deux logements arrêté par délibération du cinq mars dernier et ce, en enlevant la subvention de l'Etat de 2 000 €.

Il présente donc le nouveau plan de financement tel qu'il suit :

TRAVAUX	
Montant des travaux H.T.	169 209,00 €
Honoraires	18 593,14 €
Coût H.T.	187 802,14 €
TVA	13 146,15 €
TOTAL COUT FINAL	200 948,29 €

FINANCEMENT		
Commune	25 416,29 €	12,70 %
Prêt PLUS	149 000,00 €	74,10 %
Région	26 532,00 €	13,20 %
TOTAL	200 948,29 €	100 %

Monsieur le Maire donne ensuite les conditions du prêt PLUS de la Caisse des Dépôts :

PRET PLUS	
Montant	149 000,00 €
Taux	2,85 %
Durée	25 ans
Mensualité	701,20 €
Annuité	8 414,37 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Maire.

**N° 20/12 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS DANS
L'ANNEXE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE : RESULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES - DELEGATION AU MAIRE POUR SIGNER LES MARCHES**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les résultats de l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement de deux logements dans l'annexe de l'ancienne gendarmerie de Brocas :

N° lot	intitulé du lot	artisans retenus	montant devis HT
1	maçonnerie	Garbay	44 513,00
2	charpente	SARL Lesbats	18 845,00
3	plâtrerie	Darrambide	16 861,00
4	carrelage	Castagnos	9 103,70
5	menuiserie	Loubère-Portela	19 081,79
6	plomberie	Ch Barbe	6 996,18
7	électricité	Lamaïson	11 708,00
8	peinture	Sadys	12 626,70
9	escalier bois	SARL Lesbats	2 500,00
10	poêle à bois	NR	0,00
11	traitement anti termites	Dall'Agnol	3 955,83
		TOTAL travaux HT	14 619,20
		TVA à 7%	10 233,38
		TOTAL travaux TTC	15 6424,58
	honoraires PACT	10%	14 619,12
	honoraires SPS		1 672,24
		TOTAL honoraires HT	16 291,36
		TVA à 19,6%	3 193,11
		TOTAL honoraires TTC	19 484,47
		TOTAL GENERAL TTC	175 909,05

Le Conseil Municipal, entendu les prix offerts par les entreprises retenues, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ les montants offerts tels que ci-dessus détaillés et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- un cahier de doléances sera à disposition de la population au Secrétariat de la Mairie.
- FORET D'ART CONTEMPORAIN : La commune de Brocas a été retenue pour présenter une œuvre. 1 000 à 1 500 € seront à la charge de la commune pour cet événement. La parcelle qui recevra l'œuvre sera choisie par l'artiste. Une rencontre est prévue avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne le 18 avril prochain pour la présentation du projet.
- ACQUISITION DE FONCIER : L'indivision Mondiet confirme sa volonté de vendre des parcelles à la commune. Après les avoir rencontrées, Madame BOMPAYS serait d'accord pour rendre son terrain constructible, quant à Madame DUBROCA, elle refuse catégoriquement de vendre.
- Le problème des voitures garées n'importe où autour du lac et des salles de l'Étang est soulevé. Des poteaux d'acacia seront très prochainement installés qui délimiteront les espaces de stationnement.
- Monsieur Eléneau demande s'il serait possible de se renseigner pour faire revenir la fresque trouvée dans l'étang de Brocas. Il est chargé des démarches auprès des Ambassades de France et d'Allemagne pour faire aboutir le projet.
- Trois artificiers ont été rencontrés pour les feux d'artifice des Fêtes Patronales et du 14 juillet (pour ce dernier le budget est un peu revu à la hausse). Nous sommes en attente des devis et des maquettes des spectacles proposés.
- Il est accepté de financer à hauteur de 10 € par enfant les projets de voyages scolaires des classes de Brocas. Le versement sera effectué sur le compte de la coopérative scolaire. Demande est faite également auprès de la CCPA pour changer l'ordinateur de la directrice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Suivent les signatures.